



**N°26**  
**10/08/2017**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**

[s.desire@pa.chambagri.fr](mailto:s.desire@pa.chambagri.fr)

Suppléance : ARVALIS  
[a.carrera@arvalis.fr](mailto:a.carrera@arvalis.fr)

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**

[p.mouquot@gironde.chambagri.fr](mailto:p.mouquot@gironde.chambagri.fr)

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
[s.desire@pa.chambagri.fr](mailto:s.desire@pa.chambagri.fr)  
[a.peyhorque@arvalis.fr](mailto:a.peyhorque@arvalis.fr)

#### Oléagineux

Claire MARTIN-MONJARET

**Terres Inovia**

[c.monjaret@terresinovia.fr](mailto:c.monjaret@terresinovia.fr)

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**

[p.mahieu@pa.chambagri.fr](mailto:p.mahieu@pa.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures - Edition  
Aquitaine N°26 du  
10/08/2017 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Prairies

- **Présence de quelques chenilles de la seconde génération**

### Soja

- **Acarien** : Risque faible. Le ravageur est peu présent.
- **Punaise verte** : Risque faible à moyen. Surveillez l'évolution de la population.
- **Chenilles défoliatrices** : Risque faible à ce jour.
- **Sclérotinia** : Risque moyen. Attention à la gestion de l'irrigation.

### Maïs

- **Stades des maïs** : D'après Céré'Obs, l'ensemble des surfaces a atteint ou dépassé le stade floraison femelle.
- **Chrysomèle des racines du maïs** : Piégeages à Ger (64).
- **Sésamie** : Prévision du vol de 2<sup>ème</sup> génération : entre 50% et 100 % du vol ; vol de 3<sup>ème</sup> génération à venir.
- **Pyrale** : Vol de 2<sup>ème</sup> génération : proche du pic de vol.
- **Héliothis** : Progression des captures.
- **Maladies** : A surveiller sur variétés sensibles.

## Prairie

Le 2ème relevé du réseau de surveillance a eu lieu le 7 août.

Aucun papillon n'a été piégé.

En ce qui concerne les chenilles, quelques-unes (tailles de 1 à 2 cms) ont été observées sur la parcelle de Juxue, à une densité estimée à 2 chenilles/m<sup>2</sup>, soit bien en deçà des seuils de nuisibilité.

**RAPPEL : LES SEUILS INDICATAIFS DE RISQUE** (au-delà, des mesures de lutte s'imposent, dans l'objectif de préservation du potentiel fourrager de la prairie) :

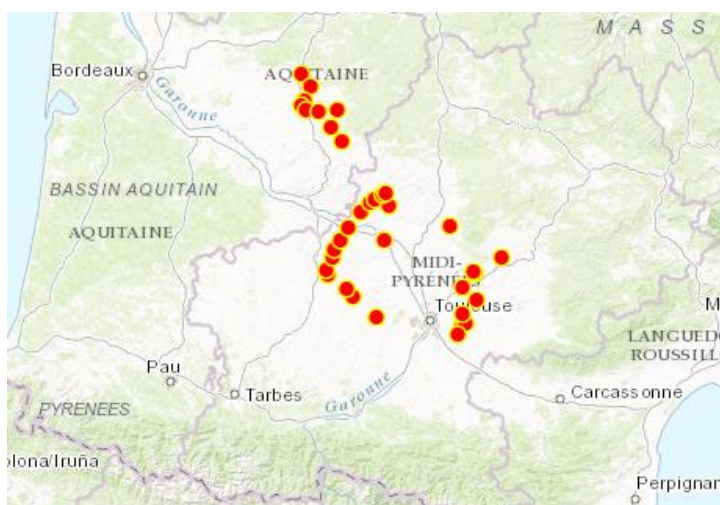
- 10 larves / m<sup>2</sup> si la croissance végétale est faible
- 20 larves / m<sup>2</sup> pour une croissance végétale plus soutenue

Il s'agit de la 2<sup>ème</sup> génération de cirphis. Elle est peu intense à ce jour et provoque généralement peu de dégâts. Il convient néanmoins de rester vigilant puisqu'en 2016 cette génération avait occasionné ponctuellement quelques dégâts.

## SOJA

### Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires

#### Aquitaine – Midi-Pyrénées



Situation des parcelles observées, n=35 (source : maps arcgis)

#### • Dispositif

Le suivi biologique du territoire pour la culture du soja ne s'appuie pas sur des parcelles fixes d'observations. L'état sanitaire de la culture en cours de campagne est réalisé grâce à :

- Des observations de parcelles dites « flottantes » réalisées par des techniciens de terrain, observateurs réguliers sur d'autres cultures ;
- Deux tournées parcellaires réalisées par Terres Inovia :
- La première au stade R1 (début floraison) puis la seconde aux stades R5-R6 (formation des graines puis grossissement). La deuxième tournée s'est déroulée entre le 07 et le 08 août et le présent message s'appuie, principalement, sur ces observations.
- Une tournée en fin de cycle couvrant l'ensemble du bassin de production Sud-Ouest sera réalisée par Terres Inovia, afin d'établir un bilan sanitaire des parcelles.

La rédaction de ce bulletin s'appuie sur 35 parcelles de soja des bassins traditionnels de production du sud-ouest de la France. La majorité des parcelles sont situées en vallée ou plateau (24 parcelles) et semées au semoir monograine à 60cm d'écartement. Sur l'ensemble, plus de la moitié des parcelles sont irriguées.

Les parcelles les plus tardives sont au stade R2 (une fleur est épanouie sur l'un des deux nœuds les plus élevés) ou R3 (premières gousses sur l'un des 4 nœuds les plus élevés).

Les sojas présentent un bon état végétatif et sanitaire général, les conditions météorologiques sont propices à une bonne floraison et un bon remplissage des graines. Aucun stress hydrique n'a été détecté à ce stade. Certaines parcelles présentent des états d'enherbements moyens à élevés avec des adventices qui sont parfois mal contrôlées (12 sur 35 parcelles).

### • **Acariens/Araignées jaunes (*Tetranychus urticae* et *Tetranychus turkestanii*)**

Les adultes sont responsables des dégâts : par des piqûres alimentaires dans les feuilles qui provoquent des décolorations (jaunissement) qui évoluent en nécrose et chute prématurée des feuilles. Ils vivent à la surface inférieure des feuilles où ils tissent des toiles soyeuses qui assurent une protection des œufs contre le vent, la pluie, les prédateurs mais aussi les traitements acaricides.

Les attaques débutent en juin à partir des bords de parcelle et ont pour origine la migration d'acariens depuis les bords des routes, les fossés, les haies ou les cultures voisines.

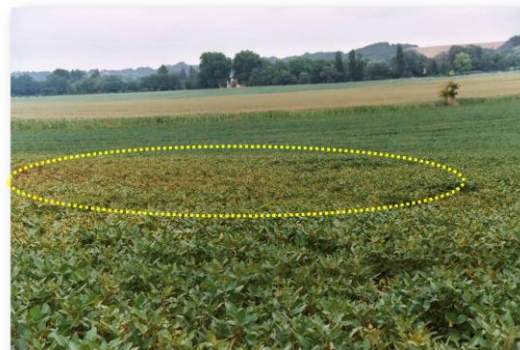
Les premiers foyers apparaissent à la face inférieure des feuilles basales du soja puis migrent vers les étages supérieurs. Les populations d'acariens atteignent un pic dans les 3-4 semaines qui suivent les premières colonisations.

Les facteurs de risques sont :

- le climat : les acariens se développent d'autant mieux que la température est élevée. La pluie limite les pullulations et donc les attaques ;
- les sols légers, filtrants et caillouteux ;
- l'historique d'infestation de la parcelle.

La présence des acariens est limitée par :

- L'irrigation par aspersion ou les conditions pluvieuses (pas d'effet de l'irrigation par immersion) ;
- la présence de prédateurs acariphages.



**Zone jaunâtre à faible croissance**  
(Photo : Terres Inovia)



**Face inférieure des feuilles de soja avec acariens**  
(Photo : Terres Inovia)

Quatre parcelles déclarent la présence de dégâts d'acariens (Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne et Lot-et-Garonne). L'une des parcelles du Lot-et-Garonne est touchée sur 100 % des plantes.

**Période de risque :** mi-juin jusqu'à la sénescence du feuillage

**Seuil indicatif de risque :** dès l'apparition des acariens sur la face inférieure des feuilles basales des plantes de soja.

#### **Évaluation du risque :**

Les remontées terrain d'acariens sur plante sont récentes et la dynamique importante. Néanmoins la fréquence d'observation est faible à ce jour. Observez attentivement vos parcelles (depuis les bordures), en particulier celles conduites en sec. L'irrigation par aspersion est la meilleure parade à la propagation des acariens dans le couvert.

## • Punaise verte (*Nezara viridula*)

De nombreuses familles de punaises sont présentes dans le soja. Cependant la plus fréquente est *Nezara viridula* (punaise verte), qui peut occasionner de sévères dégâts. Elle attaque tous les organes de la plante mais surtout les gousses et les graines en formation (piqûres d'alimentation).

La punaise verte a été observée sur 10 parcelles (sur 35), cependant seules deux parcelles sont fortement touchées (ouest du Gers). Dans ces parcelles, le pourcentage moyen de gousses avec symptômes sur graines est de 3%.



**Stades jeunes de punaises vertes**

(source : Terres Inovia)

**Période de risque** : Début de formation des gousses jusqu'à 15 jours avant la récolte

**Seuil indicatif de risque** : 3 punaises sur la moitié des observations (observation de 6 à 8 points de quelques m<sup>2</sup> dans la parcelle et en bordure)

### **Évaluation du risque**

Risque faible à moyen. Bien que la punaise soit présente dans un tiers des situations, les fortes concentrations du ravageur sont rarement rencontrées. Néanmoins, de nombreux individus au stade jeune sont visibles, poursuivre l'observation.

Le suivi des parcelles est important. Les pullulations des punaises sont variables d'une parcelle à l'autre : chaque parcelle est à gérer individuellement.

## • Vanesse (*Vanessa cardui*) et autres chenilles défoliatrices (*Heliothis Armigera*)

Le soja abrite de nombreuses chenilles défoliatrices : vanesse de l'artichaut, noctuelle de la tomate ou *Heliothis armigera* sont les plus courantes. Au cours de leur développement les chenilles dévorent les tissus foliaires.

Le suivi d'*Heliothis* dans les autres cultures d'été (exemple maïs ou sorgho) montre que le ravageur est présent, sans toutefois détecter de pic de vol.



**Perforation du limbe par la chenille de vanesse**  
(Photo : Terres Inovia)

**Période de risque** : 1ère feuille trifoliée – Floraison

### **Évaluation du risque**

Le risque est faible à ce jour.

Suivre l'évolution des vols dans les éditions BSV et observez vos parcelles.

## • Sclérotinia

Le sclérotinia est la maladie la plus fréquente et répandue sur le soja dans nos régions.

La pourriture blanche commence au niveau d'un nœud fleuri, gagne la tige, puis le haut de la plante se dessèche.

Les pertes de rendement peuvent être importantes lors d'attaques précoces se déroulant sous des conditions favorables au champignon (températures élevées, excès d'eau, forte hygrométrie).

La présence de la maladie se décèle vers le milieu de la floraison lorsque les plantes atteintes commencent à se dessécher.

Les facteurs de risque sont :

- Cultures denses ou versées ;
- Pluviométrie abondante ou irrigation fréquente.

**Aucun symptôme de sclérotinia n'a été observé ni signalé dans les parcelles de la région.**

**Période de risque** : début floraison jusqu'à récolte



**Mycélium sur tige de soja**

(Photo : Terres Inovia)

### **Évaluation du risque**

Le risque est moyen à ce jour du fait des conditions fortement pluvieuses depuis le début de la floraison.

Poursuivre les observations.

Surveillez en particulier les parcelles denses et irriguées.

### **Mesures prophylactiques**

Pour minimiser le risque en cours de campagne : bannissez toute fertilisation azotée ; espacez les irrigations et compensez en augmentant les quantités à chaque apport.

## • Mildiou du soja (*Peronospora manshurica*)

Des symptômes de mildiou sur feuilles (< 5%) ont été observés, majoritairement dans le Tarn-et-Garonne et le Lot-et-Garonne.

Le développement du pathogène est favorisé par les fortes humidités (conditions irriguées, fond de vallée) et les températures comprises entre 20 et 22 °C. Ce pathogène n'entraîne pas de pertes de rendement importantes en France.

## **Évaluation du risque**

Absence de risque.

## **Mesures prophylactiques**

Méthodes de lutte : l'enfouissement des résidus de culture pouvant héberger les spores, l'allongement des rotations et l'utilisation de semences saines sont souhaitables.

## **Maïs**

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base de tours de plaine maïs et de 11 parcelles de référence suivies à Le Barp (33), Bourideys (33), Coublucq (64), Montardon grain & semence (64), Sendets (64), Ger (64), Sarpourenx (64), Miramont-Sensacq, Saint-Maurice sur Adour (40) et Mimbaste (40).

### • **Stade des maïs**

D'après Céréobs, l'ensemble des maïs de l'Aquitaine ont atteint ou terminé leur floraison. Suivant les parcelles observées, les stades des maïs évoluent de grain laiteux à grain pâteux (50 % d'humidité du grain environ).

<b>Grain laiteux</b>	<b>Grain pâteux</b>
Le Barp (33) Saint-Maurice sur Adour (40) Mimbaste (40) Sarpourenx (64) Coublucq (64) Sendets (64) Montardon semence (64) Ger (64)	Bourideys (33) Miramont-Sensacq (40) Montardon grain (64)

### • **Météo**

Le mois de juillet aura été nettement moins chaud que le mois de juin, avec une pluviométrie plus importante au sud qu'au nord de la région.

Le mois d'août a débuté par des conditions plutôt fraîches et pluvieuses. Dès la fin de la semaine, nous devrions retrouver un temps largement plus ensoleillé sur l'ensemble de la région.

### • **Sésamies**

**Période de risque** : de 4 feuilles à la récolte

#### **Observations :**

Pièges à phéromones : en fin de semaine dernière, 5 papillons ont été capturés dans les secteurs Gaves et Sables (dans 3 pièges sur 16 relevés) ; cette semaine, 3 papillons ont été capturés dans les mêmes secteurs (dans 2 pièges relevés sur 21).

Pièges lumineux : le 3 août dernier, 2 captures ont été réalisées dans les Gaves (dans 1 des 4 pièges relevés) ; cette semaine, 4 captures ont été enregistrées dans le même secteur (dans 1 des 3 pièges relevés).

#### **Modélisation NONA 2<sup>ème</sup> Génération de sésamie au 7 août :**

D'après NONA, la fin du vol de la 2<sup>ème</sup> génération de sésamie sera atteint à partir du 14 août en vallée de Garonne et à partir du 3 septembre pour les Landes de Bordeaux.

Le vol de 3<sup>ème</sup> génération devrait démarrer dès le 15 août pour les secteurs les plus précoces (vallée de Garonne) et le 5 septembre pour les secteurs les plus tardifs (Landes de Bordeaux).

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Entre deux Mers	28 juin	16-17 juillet	20-21 juillet	20 août
	Médoc	28 juin	18-19 juillet	22-23 juillet	22 août
	Blayais	3 juillet	22-23 juillet	26-27 juillet	28 août
	Landes de Bordeaux	2 juillet	20-21 juillet	25-26 juillet	3 septembre
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	27 juin	16-17 juillet	20-21 juillet	24 août
	Vallée des Gaves	27 juin	17-18 juillet	21-22 juillet	19 août
Landes	Sud Adour	28-29 juin	17-19 juillet	22-24 juillet	21-25 août
	Tursan	27 juin	16-17 juillet	20-21 juillet	21 août
	Haute-Landes	29 juin	19-20 juillet	24-25 juillet	27 août
Lot-Et-Garonne	Coteaux du Marmandais	2 juillet	19-20 juillet	23-24 juillet	22 août
	Zone de Duras	26 juin	16-17 juillet	18-19 juillet	19 août
	Vallée de Garonne	24 juin	13-14 juillet	16-17 juillet	14 août
Dordogne	Vallée de Dordogne	28 juin	19-20 juillet	24-25 juillet	25 août
	Ribéracois	1 <sup>er</sup> juillet	20-21 juillet	24-25 juillet	26 août

### Evaluation du risque :

Le BSV n°13 a rappelé l'ensemble des facteurs de risques pour la sésamie pour l'année 2017 : niveau d'attaque significatif en 2016, conditions hivernales peu défavorables, vecteur de mycotoxines.

Le modèle NONA confirme l'avance évoquée la semaine dernière de 15 jours du pic de vol 2017 par rapport à 2016. Pour la gestion de la seconde génération, les stades cibles évoqués en 1<sup>ère</sup> génération sont beaucoup plus compliqués à viser ; cependant, le niveau de risque est particulièrement élevé durant la première décade du mois d'août.



### • Pyrale

**Période de risque** : de 6 feuilles à la récolte.

#### **Observations :**

Pièges à phéromones : en fin de semaine dernière, aucune capture n'a été réalisée dans les 16 pièges suivis. Cette semaine, 12 papillons ont été capturés dans le nord 47-24, le Sud Adour et les Gaves (dans 6 pièges relevés sur 19).

Pièges lumineux : le 3 août dernier, 142 captures ont été réalisées dans les secteurs Sud Adour et Gaves (dans 3 pièges relevés sur 4). Cette semaine, 29 captures ont été enregistrées dans les mêmes secteurs (3 pièges suivis).

Depuis la semaine dernière, des papillons sont observés en bordure de parcelles sur les secteurs Gaves et Sud Adour ; des ooplaques (ponte de pyrales) ont été repérées en début de semaine dans le Sud Adour (*voir photo ci-après*).



**Ponte de pyrale** (Photo S. Désiré-Fdgdon64)

**Évaluation du risque** Le BSV n°16 a rappelé l'ensemble des facteurs de risque pour la pyrale pour l'année 2017 : niveau d'attaque significatif en 2016 sur 3 secteurs, conditions hivernales peu défavorables, gestion du risque mycotoxines.

Le risque lié à la seconde génération (G2) de pyrale dépend avant tout du niveau de pression en G1 et des conditions climatiques lors du vol de G2. Ainsi, la survie des pontes est favorisée par des conditions humides (maïs irrigué, pluviométrie). Les parcelles présentant des attaques notables en G1 seront concernées par le vol de G2 (particulièrement la vallée de Garonne et le Sud Adour). Le risque est absent sur la zone des Sables des Landes.



### **Méthodes alternatives**

La gestion biologique de ce ravageur à l'aide de trichogrammes a dû être réalisée à cette date.

### • **Héliothis**

**Période de risque** : à la floraison

**Observations** : Les captures de papillons se poursuivent et progressent en intensité : 2 pièges sur 14 ont capturé 11 individus sur les secteurs Gaves et Sables en fin de semaine dernière. Cette semaine, 8 pièges sur 19 ont capturé 19 individus dans les secteurs Gaves, les Sables et le Sud 47.

**Évaluation du risque** : A surveiller dans les parcelles en floraison.

### • **Chrysomèle des racines du maïs (Diabrotica virgifera virgifera Le Conte)**

**Observations** : A l'issue des 4 premières semaines de surveillance, les captures d'insectes se limitent à la commune de Ger (64). Les autres sites surveillés en Aquitaine n'ont pas piégé d'individus à ce jour. La surveillance de l'ensemble des sites doit se poursuivre jusqu'au 6 septembre.



**Piège à phéromone PAL ayant capturé un individu adulte** (Photo A. Peyhorgue-Arvalis)



### **Évaluation du risque :**

Les dégâts étant majoritairement causés par la larve et/ou par les adultes quand ils sont présents en nombre, nous sommes actuellement hors période de risque.

## **Maladies**

### • **Helminthosporiose (*H. turcicum*)**

**Conditions de développement :** voir bsv n°21

**Observations :** pas d'helminthosporiose signalé à ce jour dans nos parcelles de référence ; des symptômes sont toutefois signalés sur le secteur de Peyrehorade (40) avec des tâches anciennes et fraîches sur les feuilles encadrant l'épi sur les rangs de bordure (communes de Cauneille, Sordes-l'Abbaye et Hastingues).



**Helminthosporiose (*H. turcicum*)**  
Photo A. Peyhorgue -Arvalis

### **Évaluation du risque :**

Les lignées de maïs semences se révèlent fréquemment sensibles à ce champignon.

Les semis tardifs peuvent aussi présenter une sensibilité accrue au champignon (hybrides très précoces plutôt plus sensibles).

Les conditions climatiques ont changé au cours des dernières semaines avec un temps plus humide et moins ensoleillé. Observez les parcelles afin d'être vigilant sur l'apparition des premiers symptômes notamment en maïs semences.

### • **Rouille (*Puccinia sorghi*)**

**Conditions de développement :** voir Bsv n°21

**Observations :** pas de signalement de rouille en parcelles de référence ; des parcelles présentant des pustules de rouille principalement sur les feuilles basses sont signalées sur le secteur d'Hastingues (40).



**Rouille (*Puccinia sorghi*)**  
Photo A. Peyhorgue-Arvalis

### **Évaluation du risque :**

L'irrigation et le retour de températures plus chaudes peuvent être favorables à l'observation de la maladie.

La nuisibilité de la rouille est supérieure en production de maïs semence en particulier sur les lignées sensibles

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*